



# Mapping de l'engagement de la diaspora MALI

## Faits et chiffres

Terminologie: Le Mali appelle sa diaspora "*Maliens de l'Extérieur*", ce qui inclut les enfants et petits-enfants de citoyens maliens.

### Droits politiques



**Double nationalité<sup>1</sup>**



**Droit de vote aux élections nationales pour les citoyens résidant à l'étranger<sup>2</sup>**



### Transferts



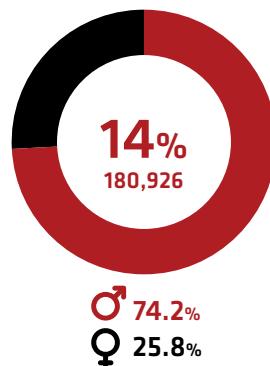
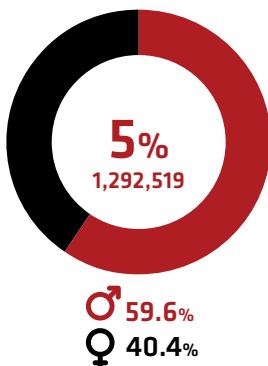
**% des transferts de fonds dans le produit intérieur brut total : 0.78%**  
**Transferts de fonds (en millions de dollars US) : 1,867**

### Émigration

**% d'émigrants dans la population totale**



**Nombre d'émigrants dans l'UE**



### Vote depuis l'étranger :

Dans les ambassades/consulats



### Avertissement

Étant donné que les définitions de la diaspora varient considérablement, nous avons choisi d'utiliser des données comparables sur l'émigration comme indicateur. Ces données n'incluent pas tous ceux qui se considèrent comme faisant partie de la diaspora et ne sont pas nécessairement alignées avec les définitions nationales de la diaspora. Les données sur l'émigration proviennent de l'UNDESA (2024) et les envois de fonds de la Banque mondiale (2023).

### Principaux pays de destination



<b>Côte d'Ivoire</b>	<b>403,646</b>
<b>Nigeria</b>	<b>184,965</b>
<b>Niger</b>	<b>140,431</b>
<b>Mauritanie</b>	<b>122,945</b>
<b>France</b>	<b>120,393</b>

<sup>1</sup> T La loi n° 95-70 du 25 août 1995 portant code de la nationalité malienne, remplacée par la loi n° 2011-087 du 30 décembre 2011, stipule que tout adulte de nationalité malienne, résidant à l'étranger, qui acquiert volontairement une nationalité étrangère ne perdra sa nationalité malienne que s'il en fait la déclaration formelle. Texte complet disponible à l'adresse suivante : <https://www.refworld.org/docid/48ee15a12.html>

<sup>2</sup> Ibid. loi électorale du Mali (modification 2018) [http://aceproject.org/ero-en/regions/africa/ML/mali-loi-n2018-014-modification-loi-electorale/view?set\\_language=fr](http://aceproject.org/ero-en/regions/africa/ML/mali-loi-n2018-014-modification-loi-electorale/view?set_language=fr)

## Aperçu du cadre politique et législatif



- 2010 • **Cadre national de concertation des Maliens de l'étranger.** Le rôle de ce cadre est de promouvoir les actions relatives à la migration de main-d'œuvre et de fournir un soutien dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales de migration. Il comprend un groupe thématique sur la diaspora, la migration et le développement qui a cherché à éclairer l'élaboration des domaines politiques relatifs à l'engagement de la diaspora pour le développement national, en particulier les moyens d'exploiter le capital intellectuel et financier de la diaspora. La diaspora a été étroitement impliquée dans le processus d'élaboration de la politique migratoire nationale par l'intermédiaire du Haut Conseil des Maliens de l'étranger.<sup>3</sup>
- 2014 • **La politique nationale de migration (PONAM)** a été lancée par le ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine avec l'objectif de faire de la migration un véritable atout pour le développement en mobilisant la diaspora pour en faire un outil de promotion sociale.<sup>4</sup> Son plan d'action comprend le programme TOKTEN (voir ci-dessous) pour le développement du capital humain de la diaspora afin d'en faire un véritable levier de développement pour le Mali. Le document aborde également la reconnaissance des compétences de la diaspora et les relations entre le gouvernement et les associations de migrants et la société civile.
- 2018 • **Manuel pour la gestion de la migration de main-d'œuvre** - Le gouvernement malien a élaboré des lignes directrices pour la mise en œuvre de la gestion des migrations dans le cadre du programme MIEUX. Elles ont été finalisées en 2018<sup>5</sup> et seront utilisées pour former le personnel de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et d'autres parties prenantes à la gestion de la migration de main-d'œuvre dans le pays, notamment le ministère des Maliens de l'étranger et de l'intégration africaine, et l'Institut national de la statistique (INSTAT). Toutefois, l'état d'avancement de la mise en œuvre reste incertain.
- 2023 • **Représentation de la diaspora** - La Constitution de 2023, notamment son article 102, établit un système selon lequel les Maliens résidant à l'étranger sont représentés au Sénat par l'intermédiaire d'un Haut Conseil des Collectivités. Cette disposition vise à garantir que les Maliens de l'étranger disposent d'une voix dans le processus législatif et puissent contribuer à la prise de décision nationale.



### Tendances et réalisations

La contribution de la diaspora malienne à l'ensemble de l'économie malienne est assez importante, les seuls envois de fonds étant estimés à 964 milliards de dollars US en 2019, poursuivant une tendance à la hausse depuis 2016.<sup>6</sup> Bien qu'il soit difficile de suivre avec précision les flux d'investissements directs de la diaspora au Mali en raison d'un manque de données, la croissance continue des flux de transferts de fonds suggère que le Mali dispose d'un environnement favorable à la promotion des transferts de fonds et des investissements de la diaspora, malgré le manque persistant de sécurité et le coût élevé des transferts de fonds vers le pays qui constituent des obstacles à un plus grand investissement de la diaspora.<sup>7</sup>

Afin de faciliter un meilleur engagement avec sa diaspora, le gouvernement malien a revu son code de la nationalité en 2011 pour accorder la pleine citoyenneté aux Maliens qui résident à l'étranger et qui ont pris la nationalité de leur pays d'accueil, une mesure qui a été bien accueillie par la diaspora. L'adoption du PONAM et la création de structures supplémentaires pour l'engagement de la diaspora (voir annexe) montrent que le Mali a cherché à prendre de plus en plus au sérieux l'engagement de la diaspora pour le développement national.

3 <https://migrationdataportal.org/sites/default/files/2018-05/MGI%20Mali%20final%20%281%29.pdf>

4 Full text of the Politique Nationale de Migration. (French only) available here: [http://www.maliens-exterieur.gouv.ml/docs/Brochures\\_Politiques.pdf](http://www.maliens-exterieur.gouv.ml/docs/Brochures_Politiques.pdf).

5 <https://www.mieux-initiative.eu/en/news-events/news/95-spotlight-on-west-africa-mali-and-benin>

6 World Bank 2019

7 AFFORD (forthcoming) Diaspora Direct Investment (DDI) Index

Il existe deux groupes stratégiques pour le Mali en termes d'engagement de la diaspora : la diaspora malienne dans les pays voisins en Afrique de l'Ouest et la diaspora malienne en Europe et en Amérique du Nord. Il reste un grand potentiel pour renforcer l'engagement de la diaspora malienne avec la diaspora en Europe et en Amérique, en particulier en ce qui concerne les transferts de fonds et les investissements de la diaspora, ainsi que le transfert de compétences et l'innovation scientifique et technique.

Toutefois, il subsiste des écarts importants entre la politique et sa mise en œuvre et il est difficile d'allouer des ressources suffisantes aux programmes d'engagement de la diaspora. Le gouvernement a eu tendance à privilégier la gestion des frontières et la réduction de la migration irrégulière plutôt que l'engagement de la diaspora, ce qui reflète les priorités stratégiques de ses partenaires de l'UE. Cela crée une tension entre ces deux domaines politiques qui devront continuer à être gérés.

Une préoccupation connexe à cet égard est le manque constant de sécurité dans le pays qui, combiné aux préoccupations concernant la migration irrégulière, a conduit les partenaires stratégiques du Mali à donner la priorité au lien migration-développement-sécurité, une approche qui n'est elle-même pas sans risque, et qui menace sans doute de saper l'engagement de la diaspora.<sup>8</sup> Entre autres, cela contribue à la déconnexion entre le souci du Mali de promouvoir davantage de voies de migration légale et les préoccupations des partenaires stratégiques de réduire la migration irrégulière sans nécessairement augmenter les voies de migration circulaire.

En 2023, le gouvernement a organisé les États Généraux des Maliens de l'Extérieur, un forum consultatif d'envergure réunissant des représentants de la diaspora issus de plus de 50 pays. L'initiative visait à identifier des mesures concrètes pour renforcer l'engagement de la diaspora et aligner les stratégies nationales sur ses attentes. Le suivi des recommandations du forum par la Primature témoigne d'une volonté de combler l'écart entre politique et pratique, marquant un tournant potentiel vers un engagement plus structuré et réactif.

## Obstacles



- **Manque de données :** Le manque de données sur la migration et la diaspora limite les possibilités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques fondées sur des données probantes.
- **Manque de ressources :** La Délégation générale des Maliens de l'extérieur (DGME) manque de fonds et de ressources pour développer et mettre en œuvre ses politiques. Par conséquent, les possibilités d'accroître les dépenses des transferts de fonds des Maliens dans les projets de développement sont limitées.
- **Les questions de sécurité :** Le manque de sécurité actuel et l'insurrection dans le nord du pays en particulier ont stimulé un grand nombre de migrations irrégulières et de trafics d'êtres humains qui exigent beaucoup d'attention de la part du ministère des Maliens de l'étranger et de l'intégration africaine.
- **Coût élevé des envois de fonds :** Le coût des transferts de fonds est une contrainte énorme pour la diaspora et un obstacle à l'investissement, en particulier dans le secteur des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) qui est le principal moteur de la création d'emplois dans le pays.

<sup>8</sup> Elise Cuny (2018), The EU's New Migration Partnership with Mali : Shifting towards a Risky Security-Migration-Development Nexus, EU Diplomacy Paper, Collège d'Europe, disponible sur : [http://aei.pitt.edu/97350/1/edp-1-2018\\_cuny.pdf](http://aei.pitt.edu/97350/1/edp-1-2018_cuny.pdf)

## SPOTLIGHT: Pratiques efficaces

Explorez plus de 400 pratiques par pays,  
ODD ou secteur d'engagement dans la  
base de données interactive !



### Mesures d'investissement de la diaspora

Afin de promouvoir les investissements de la diaspora et leur contribution au développement économique du Mali, le gouvernement a pris une série de mesures, notamment

- Création d'un "guichet unique" pour fournir des conseils et faciliter l'enregistrement des entreprises, ce qui peut constituer un obstacle aux investissements de la diaspora ; il ne faut plus que 72 heures pour créer une entreprise au Mali. L'enregistrement des entreprises est un obstacle important pour les investisseurs de la diaspora dans de nombreux pays, ce qui contribue fortement à la création d'un environnement favorable aux entrepreneurs ;
- Exonération douanière sur les équipements d'investissement pour les Maliens de la diaspora ;
- Signature d'un accord avec deux banques (ATTIJIARIWAFA BANK, BIM et la Banque de développement du Mali, BDM) pour faciliter les transferts de fonds et les investissements de la diaspora, ainsi que pour développer des produits financiers destinés à la diaspora, tels que les comptes d'épargne de la diaspora ;
- Signature de conventions avec certains pays d'accueil pour mieux protéger les Maliens de l'étranger et leurs biens.

INVESTISSEMENT

### TOKTEN

Le programme TOKTEN a été créé au Mali en 1998 pour permettre à la diaspora malienne de contribuer par ses compétences au développement économique et social du pays dans des domaines clés tels que l'éducation, la formation technique et professionnelle dans les domaines de la santé, de l'agriculture et des PME. TOKTEN permet le retour temporaire de la diaspora scientifique et technique dans le but de contribuer à compenser le manque de personnel enseignant qualifié pour améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation tertiaires. Le programme relève du Secrétariat général du ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine pour sa gestion administrative quotidienne avec le soutien du PNUD et de l'UE.

CAPITAL HUMAIN

### Projet de soutien aux investissements de la diaspora malienne dans leurs régions d'origine

Le projet vise à soutenir et promouvoir l'investissement collectif de la diaspora et le transfert de compétences vers des initiatives de développement au Mali. Mis en œuvre par l'Agence Française de Développement et le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, le projet a deux objectifs, (1) renforcer les capacités du Mali et des autorités locales malientes à intégrer la migration dans leur stratégie de développement ; (2) mobiliser la diaspora établie en France et en Espagne pour contribuer au développement économique et social du Mali.

INVESTISSEMENT ET  
CAPITAL HUMAIN

MALI



## Le programme d'Investissement de la Diaspora dans l'Entrepreneuriat Rural Durable des Jeunes au Mali

Le programme vise à habiliter significativement la diaspora malienne pour contribuer au développement économique et à l'impact social durable dans le pays. Co-financé par le Fonds fiduciaire de l'Union européenne et facilité par le Fonds international de développement agricole (FIDA), le programme adapte les options d'investissement pour répondre aux besoins spécifiques de la diaspora. Il aspire à renforcer la sensibilisation de la diaspora aux opportunités d'investissement par le partage de données, la fourniture d'informations sur les investissements productifs, l'éducation financière et l'organisation d'événements.

INVESTISSEMENT

## La mobilisation des compétences de la diaspora pour l'emploi au Mali 2021

Le programme vise à exploiter les contributions financières et l'expertise intellectuelle de la diaspora malienne. Sur une période de cinq ans, l'initiative se concentre sur le développement durable, mettant l'accent sur l'entrepreneuriat et le transfert de compétences pour renforcer la croissance économique. En accord avec les politiques nationales de formation professionnelle et d'emploi, le programme cible des secteurs clés tels que l'agriculture, la technologie, la finance, la santé, l'éducation et les énergies renouvelables. En impliquant la diaspora et en utilisant les langues nationales pour assurer l'accessibilité, l'initiative vise à renforcer la résilience du Mali et à réduire la pauvreté endémique. Le programme est mis en œuvre grâce à un partenariat stratégique entre le gouvernement malien et les Nations Unies, avec l'UNESCO supervisant son exécution.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

MALI

## Faciliter l'engagement de la diaspora pour catalyser les investissements privés et l'esprit d'entreprise en vue d'une meilleure résilience 2023

Les pays cibles sont la Gambie, le Liberia, Madagascar, le Mali, la Somalie, le Sud-Soudan, le Togo et le Zimbabwe. Le projet aidera les pays bénéficiaires à identifier les meilleures méthodes pour mobiliser efficacement le capital humain et financier de la diaspora, soit pour soutenir le développement socio-économique en relançant le secteur privé national, soit pour sortir d'une crise politique ou humanitaire en tirant parti de l'expertise et des réseaux des groupes de la diaspora.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

## Rationaliser l'engagement de la diaspora pour catalyser les investissements privés et l'entrepreneuriat pour une résilience renforcée (SDE4R)

En décembre 2023, la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et l'Organisation internationale pour les migrations ont lancé le projet SDE4R, doté de 5,2 millions de dollars, afin de renforcer l'engagement des diasporas dans huit pays africains, dont le Mali. L'initiative vise à mobiliser les ressources de la diaspora pour soutenir le développement socio-économique, relancer le secteur privé national et contribuer à la reprise post-crise en s'appuyant sur l'expertise et les réseaux de la diaspora.

INVESTISSEMENT, ENTREPRENEURIAT, TRANSFERT DE COMPÉTENCES

## Logement social pour la diaspora

En 2023, le ministère des Maliens de l'extérieur a lancé un programme de construction de 600 logements sociaux destinés aux membres de la diaspora. La première série d'habitations a été livrée au premier semestre 2024. Cette initiative vise à encourager l'investissement de la diaspora dans le secteur du logement au Mali et à offrir des avantages concrets aux citoyens de retour.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL, LOGEMENT

# Annexe:

## Liste des acteurs

Explorez l'institutionnalisation de l'engagement des diasporas à travers le monde grâce à la typologie de plus de 430 institutions



### Institutions liées à la diaspora

- **Au niveau régional**

#### **Direction des citoyens de l'Union africaine et de la diaspora (AU CIDO)**

Le Mali est membre de l'Union africaine et désigne un point focal de la diaspora pour représenter le Mali dans le cadre des réunions continentales de la Direction des citoyens et de la diaspora de l'Union africaine (CIDO de l'UA).

#### **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**

Le Mali est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et a mis en place des cadres de coopération avec la CEDEAO et avec des pays comme le Maroc et le Cameroun afin d'assurer la libre circulation des personnes et de supprimer l'obligation de visa. Par l'intermédiaire de la CEDEAO, le Mali coopère avec les parties internationales et établit des accords avec les organismes internationaux pour organiser et faciliter l'émigration et explorer les causes de l'émigration irrégulière.

- **Institutions nationales**

- Au niveau ministériel

#### **Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine**

Le ministère conçoit des plans d'action et des politiques pour faciliter et encourager l'émigration légale des Maliens ; protège les Maliens de l'étranger et défend leurs intérêts ; définit et met en place des plans d'action pour assurer et coordonner leur participation au développement local et faciliter leur réintégration socio-économique à leur retour (sous l'égide du Haut Conseil des Maliens de l'étranger) ; met en place, en coopération avec les institutions concernées, un plan de politique nationale pour l'intégration africaine ; favorise les investissements des Maliens de l'étranger ; et crée et finance des centres, des associations et des forums pour étudier la dynamique migratoire au Mali (e.g. CIGEM) et organiser les relations avec la diaspora (via la Délégation générale des Maliens de l'extérieur, voir ci-dessous).<sup>9</sup>

#### **Ministère de l'économie et des finances**

Le ministère a mis en place des mécanismes pour réduire les coûts de transfert des fonds et faciliter ainsi l'absorption des flux informels. Il est intéressant de recevoir une assistance technique pour s'assurer que ces mécanismes pourront atteindre les objectifs souhaités.

- Au niveau sous-ministériel

<sup>9</sup> [https://unctad.org/en/docs/emditctncl\\_07\\_fr.pdf](https://unctad.org/en/docs/emditctncl_07_fr.pdf) (p5)

## **Délégation générale des Maliens de l'étranger (DGME)**

Créée le 31 décembre 2015, la DGME est une structure centrale du ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine ayant pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale de migration qui concernent l'administration, l'assistance, la protection et la promotion des Maliens de l'extérieur et d'assurer la coordination et le contrôle des missions diplomatiques et consulaires qui contribuent à la mise en œuvre des politiques et initiatives.<sup>10</sup>

## **Le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME)**

Le HCME a été créé en 1991 suite à la demande de la diaspora malienne lors de la Conférence nationale. C'est une institution officielle qui fait le lien entre les autorités publiques maliennes et la diaspora, servant d'instrument d'intégration et de cadre de concertation sur les problèmes rencontrés par la diaspora malienne.

Le HCME abrite un grand nombre d'associations de la diaspora avec soixante-cinq (65) branches externes appelées Conseils de base des Maliens de l'étranger (CBME). Il y a un CBME par pays d'accueil dont le bureau fournit un précieux soutien consultatif aux missions diplomatiques et consulaires dans la gestion de la communauté malienne.

## **Centre for Migration Management and Information (CIGEM - Centre d'Information et de Gestion des Migrations)**

Le CIGEM a été créé en 2008 par un accord entre l'Union européenne, la CEDEAO et le gouvernement du Mali. Ses principaux objectifs sont la définition et la mise en œuvre d'une politique migratoire malienne adaptée aux dynamiques nationales, régionales et internationales en constante évolution, avec un accent particulier sur le lien entre migration et développement. Le CIGEM a soutenu plus de 8 000 visiteurs en leur fournissant des informations, et offre des facilités d'appui aux migrants potentiels et de retour, notamment en ce qui concerne les possibilités d'emploi et de formation au Mali et à l'étranger.

## **Organisations de la diaspora en Europe**

### **Association Amiens/Bamako** France

#### **Activités de développement**

L'association a pour objectif de soutenir l'alphabétisation des enfants en construisant des écoles à Bamako, au Mali, et d'assurer le suivi de sa gestion et de son programme éducatif.

Pour en savoir plus sur les organisations de diaspora, consultez le « [Qu'est-ce qu'une organisation de la diaspora ? Un guide de référence](#) »



### **Association des Ressortissants et Amis de la Commune de Kassama en France**

#### **Activités de développement**

L'association travaille au développement de projets visant à améliorer les conditions de vie, socio-économiques et culturelles des populations de la commune de Kassama et des autres communes du cercle de Kéniéba.

10 [https://unctad.org/en/docs/edictncd\\_07\\_fr.pdf](https://unctad.org/en/docs/edictncd_07_fr.pdf) (p6)

## **Association de Soutien aux Malades Nephrotiques au Mali (ASMN) France**

### **Activités de développement**

L'ASMN vise à aider les Maliens souffrant de maladies rénales, qu'ils résident en France, au Mali ou ailleurs dans le monde.

## **Association Lahidou de Kersignané (Kaniaga) France**

### **Activités de développement**

L'association vise à promouvoir la santé, l'éducation, le développement socio-économique et culturel de la ville de Kersignané (Kaniaga) située dans le cercle de Yélimané (région de Kayes).

## **Conseil des Maliens d'Italie**

### **Activités de développement**

L'organisation fédérale regroupe toutes les associations maliennes en Italie. Elle agit comme un relais entre les immigrés maliens en Italie et le gouvernement malien. Elle soutient la mise en œuvre en Italie de programmes de coopération internationale impliquant le Mali.

## **La Fédération Euro-Africaine de Solidarité (EFASO) France**

### **Activités de développement**

L'EFASO regroupe près de 252 associations, principalement des organisations de migrants opérant en Afrique. Outre son rôle de réseau, l'EFASO accompagne les migrants au quotidien, tout au long de leur processus d'intégration et de création d'entreprise.

## **Le Forum des jeunes de la diaspora africaine en Europe (ADYFE)**

### **Activités de développement**

Le Forum des jeunes de la diaspora africaine en Europe (ADYFE) est une plateforme composée de près de 110 organisations de jeunesse de la diaspora africaine présentes dans 31 pays du Conseil de l'Europe. Fondé en 2014, ADYFE vise à autonomiser les jeunes de la diaspora africaine à travers trois piliers d'action: l'entrepreneuriat, l'employabilité et l'engagement civique.

**Rédigé par : AFFORD**

**Édité par : EUDiF**

Avril 2020

Mis à jour en novembre 2025



Mis en œuvre par



Financé par  
l'Union européenne

